Communiqué de presse

08/09/2026

La Carsat Centre-Ouest et le Centre Départemental de Gestion de la Haute-Vienne unissent leurs forces pour renforcer la prévention des risques professionnels dans les collectivités de Haute-Vienne

Les collectivités territoriales sont confrontées à des enjeux croissants en matière de santé et de sécurité au travail, avec des risques professionnels présents dans l'ensemble de leurs activités et particulièrement marqués dans certains secteurs tels que les travaux publics et la voirie. Dans ce contexte, la Carsat Centre Ouest et le Centre de gestion de la Haute-Vienne (CDG 87) officialisent un partenariat structurant destiné à renforcer et poursuivre cette dynamique auprès de l'ensemble des collectivités du département.

Un partenariat concret pour renforcer la prévention des risques professionnels auprès des agents territoriaux et intégrer la prévention dès la conception des projets publics.

Le CDG 87 et la Carsat Centre Ouest unissent leurs expertises et leurs ressources afin de renforcer et compléter l'accompagnement déjà proposé aux employeurs territoriaux, en favorisant le développement de démarches de prévention adaptées aux réalités et aux enjeux de leur territoire.

Dans un contexte où les collectivités sont régulièrement maître d'ouvrage de projets de construction (écoles, équipements sportifs, établissements médico-sociaux ou bâtiments administratifs), la **prévention du risque radon**, **risque professionnel reconnu depuis 2018 et enjeu de santé publique**, figure parmi les axes de travail prioritaires.

Le CDG 87 poursuivra par ailleurs ses actions de sensibilisation auprès des collectivités et des élus sur les différents risques professionnels. Dans le cadre de ce partenariat, des actions pourront également être proposées autour de la thématique du radon, afin de mieux faire connaître ce risque et les moyens de le prévenir. Cette coopération favorisera la **prise en compte des exigences de santé et de sécurité au travail dès la conception des projets de construction ou de rénovation**, ainsi que dans les **marchés publics portés par les collectivités**.

Un deuxième axe de coopération majeur porte sur la **sécurisation des interventions réalisées par les agents territoriaux à proximité des voies de circulation routière**, notamment grâce à la mise en œuvre de mesures de balisage adaptées. Les partenaires entendent ainsi poursuivre les sessions de sensibilisation. Dans ce cadre, la Carsat Centre Ouest apportera son expertise au réseau des assistants de prévention animé par le CDG 87, en contribuant à la sensibilisation et à la diffusion des bonnes pratiques et des outils de prévention, notamment l'application *Je Balise*, outils développés par la Carsat Centre Ouest.

carsat-centreouest.fr

Votre interlocuteur en région pour :

l'assurance retraite
le service public engagé pour votre avenir

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun

Suivez-nous sur :

Mutualiser les expertises pour mieux prévenir

Au-delà des priorités identifiées, le CDG 87 poursuivra son action de conseil et d'accompagnement auprès des collectivités afin de promouvoir les principes de prévention des risques professionnels. La Carsat Centre-Ouest mettra à disposition son expertise technique et pédagogique, ses outils de sensibilisation, sa documentation spécialisée ainsi que son offre de formation. Elle pourra également intervenir en appui des agents du pôle Prévention et Santé au Travail du CDG 87, en mobilisant, lorsque nécessaire, ses ressources et son expertise technique.

Au travers d'un programme d'actions réexaminé chaque année afin de répondre aux besoins des collectivités et aux évolutions réglementaires, le CDG 87 et la Carsat Centre Ouest réaffirment leur volonté commune de faire de la prévention un véritable outil de réduction de la sinistralité et de maintien durable dans l'emploi.

Signature de la convention de partenariat entre la Carsat Centre Ouest et le CDG 87, mardi 8 septembre 2026, à Limoges

De gauche à droite :

- Cyril GRANGER, Responsable du Pôle Prévention et Santé au Travail du CDG 87
- Ludovic GÉRAUDIE, Président du CDG 87
- Laurent DELAGE, Ingénieur conseil régional adjoint, Carsat Centre Ouest
- Gilles COURROS, Directeur général de la Carsat Centre Ouest
- François GRAVOILLE, ingénieur conseil à la Carsat Centre Ouest

CONTACT PRESSE

Vanessa GODARD
Responsable Marketing/Communication
vanessa.godard@carsat-centreouest.fr
Téléphone : 05.55.45.37.47

Cyril GRANGER
Responsable du Pôle Prévention et Santé au Travail
cyril.granger@cdg87.fr
Téléphone : 05.55.30.08.67

Carsat Retraite & Santé au travail
Centre Ouest

Les missions de la Carsat Centre Ouest

INFORMER ET ACCOMPAGNER LES SALARIÉS ET INDÉPENDANTS : LA MISSION DE L'ASSURANCE RETRAITE

LA CARSAT CENTRE OUEST CONTRIBUE À LA COUVERTURE DE TROIS RISQUES :

- **VIEILLESSE pour le compte de l'Assurance retraite**
- **MALADIE, pour le compte de l'Assurance Maladie**
- **RISQUES PROFESSIONNELS, pour le compte de l'Assurance Maladie - risques professionnels.**

Au service des assurés actifs, retraités et des entreprises du territoire, ses 800 collaborateurs œuvrent chaque jour pour répondre à 3 grandes missions de service public :

LA PRÉPARATION ET LE PAIEMENT DES RETRAITES

AUPRÈS DES ACTIFS :

Tout au long de l'activité professionnelle, elle œuvre aux côtés des salariés du secteur privé et des travailleurs indépendants pour garantir la fiabilité de leur carrière, nécessaire au calcul de leur retraite future. La fiabilisation s'opère dans une logique inter-régimes, grâce au Répertoire de gestion des carrières unique (RGCU) pour l'ensemble des régimes de retraite.

AUPRÈS DES RETRAITÉS :

Elle assure le versement des prestations selon un calendrier de paiement fixé chaque année, tout en prenant en charge les changements de situation lorsqu'ils surviennent.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSURÉS FRAGILISÉS PAR UN PROBLÈME DE SANTÉ OU DE PERTE D'AUTONOMIE

La Carsat conseille et accompagne les seniors dans la prévention du bien vieillir à domicile.

Elle aide aussi les plus vulnérables à prévenir leur perte d'autonomie et les accompagne par des offres adaptées, individuelles ou collectives, par le financement d'initiatives territoriales innovantes en faveur du bien vieillir ainsi que par des soutiens financiers en matière d'adaptation du logement.

Le service social intervient dans une démarche pro active auprès des assurés du Régime général confrontés à une problématique de santé dont les conséquences impactent leur vie professionnelle et/ou personnelle.

LA PRÉVENTION RISQUES PROFESSIONNELS

La Carsat agit au sein même des entreprises en favorisant les démarches de prévention des risques professionnels.

Des équipes de contrôleurs et préventeurs sillonnent chaque jour le territoire pour conseiller, informer et former les employeurs sur la réglementation et les aides possibles pour améliorer la préservation de la santé et de la sécurité de leurs travailleurs avec pour objectifs de prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles afin de réduire leur nombre, leur gravité et améliorer les conditions de travail.

Carsat Retraite & Santé au travail Centre Ouest

Un engagement continu envers nos publics
Retrouvez notre bilan 2025, des vidéos de nos actions phares et nos résultats chiffrés ici

Nos chiffres clés 2025

Assurance Retraite

611 595
retraités payés par la Carsat Centre Ouest

74,9 ans
âge moyen des retraités servis par la Carsat Centre Ouest

82 jours
délai moyen de traitement d'un dossier droit propre (cible : 85 jours)

6,2 milliards d'€
de prestations légales vieillesse versées

Action sociale retraite - Service social

15,55 millions d'€
d'aides individuelles versées dans le cadre du maintien à domicile

16 135
retraités ayant bénéficié d'une aide individuelle de l'action sociale retraite

20 034
participants aux actions collectives de prévention

13 122
bénéficiaires d'un accompagnement individuel ou collectif du Service social

Assurance Risques professionnels

6,4 millions d'€
d'aides financières versées aux entreprises

3,8 millions d'€
d'aides financières pour la prévention des risques ergonomiques

169 898
notifications de taux envoyées aux établissements

5 172
journées d'intervention prévention en entreprise

Nos Ressources

761
salariés en CDI

25
salariés en CDD

90 %
de télétravailleurs

97 / 100
note index égalité professionnelle